

**NOTICE D'INFORMATION CONCERNANT LES EPREUVES DE SELECTION A LA
FORMATION D'AIDES-SOIGNANT(E)S
Rentree de septembre 2020**

NOUVEAU DISPOSITIF D'ADMISSION EN IFAS

ATTENTION, CHANGEMENT DES MODALITES D'ACCES A LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT.

Les candidats qui se sont inscrits au concours d'entrée en IFAS en 2019 pour la rentrée de septembre 2020 sont priés de lire attentivement les informations suivantes.

Le référentiel de formation d'aide-soignant (et d'auxiliaire de Puériculture) et les modalités d'admission sont en cours de réingénierie au Ministère de la santé.

Le CEFIEC qui participait la semaine dernière à une réunion de la réingénierie à la DGOS nous informe :

*« Les textes réglementaires sur les **nouvelles modalités d'admission** sont attendus pour **fin décembre 2019** et le texte du **nouveau référentiel de formation** est prévu pour **février 2020**.*

La rentrée de septembre 2020 se fera donc en appliquant le nouveau référentiel de formation.

Modalités nouvelles de sélection

Ce qui est acté :

Pas de dispositif transitoire : c'est-à-dire que pour la prochaine sélection seules les nouvelles modalités seront mises en place – ce qui signifie que toutes les démarches engagées par certains IFAS concernant l'organisation du concours sont caduques tant sur le plan des modalités que sur le plan du calendrier. »

L'IFAS du CHU de Martinique enverra un courrier à tous les candidats déjà inscrits, qui contiendra les informations ci-dessus ainsi que leur chèque (non encaissé par le Trésor Public et qui sera barré).

Les dossiers reçus seront gardés à titre conservatoire et seront utilisés si le candidat le désire pour le nouveau concours.

Dès que nous aurons plus d'informations, vous recevrez un courrier personnel.

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site internet, où les nouvelles informations seront notées immédiatement.

**La Directrice de l'IFAS,
Mme ESTEBAN**